

Bulletin de santé du végétal

ÉCOPHYTO



Canne à sucre – Septembre 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en septembre, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans L'Ouest et le Sud.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : un plus grand nombre de parcelles attaquées. Attention, les stades de levée et de tallage des plants sont sensibles aux attaques de borer. A surveiller.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau comme le mois dernier.

Adventices : les deux derniers mois pluvieux intensifient la pression des adventices en milieu de campagne. Penser au paillage qui stoppe ou ralentit leur progression.

Météorologie

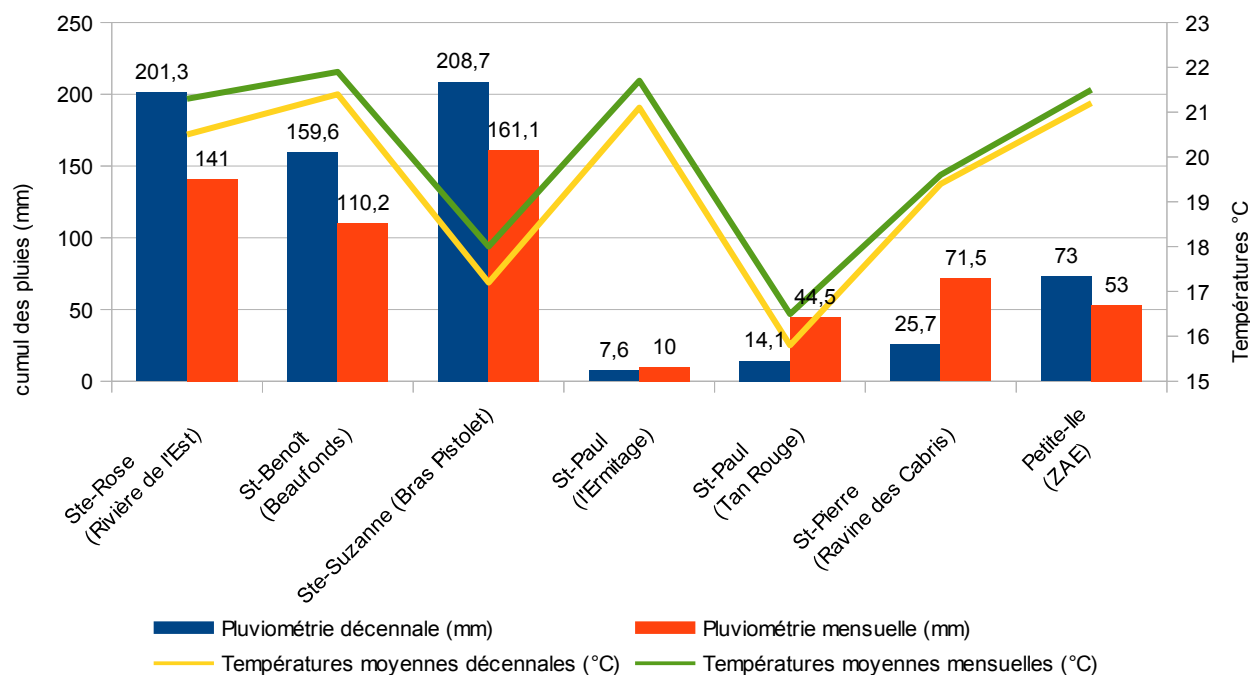
Relevés de septembre 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de septembre.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	20,5	21,4	17,2	21,1	15,8	19,4	21,2
Températures moyennes mensuelles (°C)	21,3	21,9	18	21,7	16,5	19,6	21,5
Pluviométrie décennale (mm)	201,3	159,6	208,7	7,6	14,1	25,7	73
Pluviométrie mensuelle (mm)	141	110,2	161,1	10	44,5	71,5	53

Les températures du mois de septembre 2017 ont été plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations.

La pluviométrie a été supérieure aux moyennes décennales dans l'Ouest et le Sud de l'île. L'Est et le Nord ont eu des pluviométries inférieures aux moyennes décennales.

Relevés de septembre 2017, comparés aux moyennes décennales du mois de septembre



Phénologie

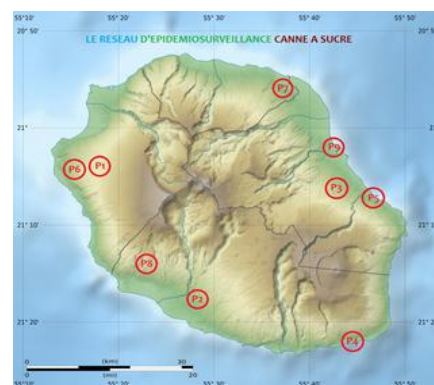
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de septembre 2017.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Fin octobre 2016	Maturation
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-Juillet 2017	Début du tallage
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2017	Début du tallage
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2017	Début du tallage
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2017	Début du tallage
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Fin août 2017	Levée
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2017	Début du tallage
P8	Les Avirons	Tévelave	798	R583	Fin septembre 2017	Récolte
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Début décembre 2016	Maturation

Etat phytosanitaire des cultures

- **Canne à sucre**

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



Répartition géographique des parcelles

Etat phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de septembre 2017.

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts » P3, P4, P5 : 3 % « cœurs morts » P6 : 6 % de « cœurs morts »	20 %	Risque moyen : les cannes récoltées en début de campagne font leurs premiers rejets qui commencent à être attaqués.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % de tiges attaquées P9 : 30 % de tiges attaquées P1 : 40 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : pour les parcelles en maturation ou récolte, le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2 : 5 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque faible : pas encore de fortes attaques à signaler sur les parcelles suivies. Il faut rester vigilant sur les prochains mois pour les parcelles en levée et début de tallage.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8 : 0 % des tiges attaquées P9 : 10 % des tiges attaquées P1 : 40 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques de maturation sont propices à la présence de cochenilles. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : P1 et P9, avec des cannes en cours de maturation (gorgées de sucre), sont encore attractives pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P3, P5, P8, P9 : 0 % de feuilles attaquées P2, P3, P4, P6, P7 : 25 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne enroulées. (Retrouver la fiche phytosanitaire sur www.bsv-reunion.fr).



Le milieu de campagne bat son plein à La Réunion. Les insectes se dirigent vers les parcelles les plus attrayantes pour eux. Par exemple les borers de souches et les noctuelles cibleront les parcelles récoltées. (J. Antoir, CA)

- Le borer rose continue à attaquer la parcelle P3. Il fait son apparition sur les parcelles P4, P5 et P6. Attention : rester vigilant sur les autres parcelles déjà récoltées qui ne sont pas encore sujettes aux attaques des borers roses ! Ces

parcelles peuvent subir des attaques dans les prochains mois qui suivent la levée. (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/01/Fiche-phytosanitaire-borer-rose.pdf>).

- Les borers ponctués n'ont pas progressé par rapport au mois dernier sur la P1 et P9. **Penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2015/02/Fiche-phyto-borer-ponctu%C3%A9.pdf>).



Exemple des feuilles attaquées par le borer ponctué au début de son cycle (J. Antoir, CA)

- Les noctuelles sont toujours présentes sur la P2 en faible proportion. Elles peuvent être un danger sur les parcelles récoltées en début de campagne, attention à leur retour sur les rejets (Cf fiche phytosanitaire <http://www.bsv-reunion.fr/wp-content/uploads/2016/03/Fiche-phyto-noctuelle.pdf>).

- Les cochenilles sont présentes sur l'ensemble des parcelles en maturation non récoltées du réseau (P1 et P9). On observe une légère augmentation sur la P1.

- Toujours pas de constatation d'attaques de rats sur les parcelles. Mais rester toujours vigilants : en cas de présence d'attaques importantes, récolter ces parcelles en priorité.

- Les thrips sont toujours observés sur les parcelles récoltées telles que P2, P3, P4 et apparition sur la P6 et P7.



Prévision: vigilance au retour **des noctuelles, adventices et des borers roses** qui risquent de sévir d'ici octobre sur les zones à risque avec le développement des rejets de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

Enherbement des parcelles de canne au mois de septembre 2017

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	10 %	50 %	30 %	45 %	0 %	40 %	50 %	0 %	0 %
Mois après coupe	11	2	2	2	2	1	2	0	10
Dernière intervention	Février	Juillet	-	-	Juillet	-	-	-	Mars
Type d'intervention	Manuel	Chimique	-	-	Chimique	-	-	-	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Nul	Élevé	Élevé	Nul	Nul

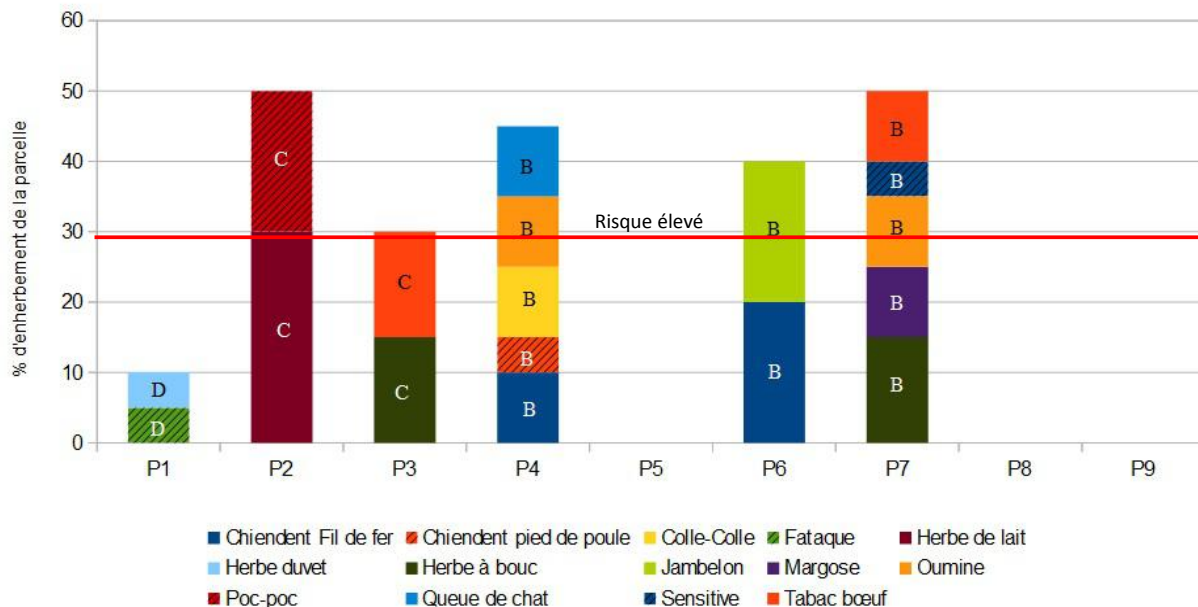
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de septembre 2017.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stade phénologique croissants sont répertoriés de A (plantule) à E (grenaïson).

L'observation des mauvaises herbes recouvrant la parcelle conduit à une estimation du recouvrement du sol en pourcentage.

Ces deux derniers mois les précipitations ont été nettement plus importantes que l'année dernière pour les mêmes périodes et ont fait augmenter de manière rapide les taux d'enherbement sur les parcelles qui n'ont subies aucune intervention. Le seuil de risque de 30 % a été dépassé sur les parcelles : P2, P3, P4, P6 et P7. Sur les 2 parcelles non encore récoltées, P1 et P9, le taux d'enherbement reste le même que le mois dernier.

Attention, les adventices présentes sur les parcelles P1 sont **au stade phénologique D (floraison)**.



Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (Fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stades D ou E car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggravera le risque sur les campagnes suivantes ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et les problématiques pour adapter le moyen de lutte.



Jeune liane entourant la feuille d'un rejet de canne à sucre (J. Antoir, CA)



Emprise d'une liane sur une souche de canne (J. Antoir, CA)

Le paillage réparti sur 100 % ou sur 60 % des surfaces permet de ralentir la pression des adventices 2 à 3 mois après la coupe.

Dans le cas où la paille recouvre 60 % de la parcelle, l'enherbement prend vite possession des lieux sur les 40 % restants. Prévoir la gestion du trafic dans les parcelles de canne permet de limiter les tassements sur toute la parcelle et de permettre ainsi à la canne de se développer de manière plus rapide sur les zones non tassées.



Zone de passage du tracteur laissant les inter-rangs sans paille sur 40 % de la parcelle (J. Antoir, CA)



Tassement par la roue du tracteur sur inter-rang (J. Antoir, CA)

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph Antoir, Chambre d'agriculture de La Réunion
[Tél : 0262 37 48 22](tel:0262374822) / [0692 70 04 98](tel:0692700498) / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.